

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 19 (1941)

Artikel: Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1940
Autor: Blondel, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727584>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1940

L. BLONDEL.

EPOQUE PRÉHISTORIQUE.



RARE. — Nous avons omis de mentionner une trouvaille faite en juin 1937 dans la gravière d'Arare. Nous avons été appelés, M. Pierre Revilliod, directeur du Muséum, et moi-même, par le chef de chantier, M. André, à constater des débris d'os. Il s'agissait d'un fragment de molaire de mammouth, composé de débris de trois lames. Les gravières d'Arare sont des alluvions anciennes interglaciaires. Ce genre de trouvaille dans notre région est rare, on ne connaissait jusqu'à présent que trois gisements de mammouth dans le canton, à l'Allondon, au Bois de la Bâtie et au moulin de l'Evaux près de Loëx¹.

Rue Toutes-Ames, foyer. — En construisant une dalle de béton devant le nouveau mur de terrasse de l'Evêché, vers la rue Toutes-Ames, on a creusé jusqu'au niveau du sable naturel, sous le sol de l'entrepôt d'amphores romaines. A 6 m. 50 de l'alignement des maisons touchant la Taverne de la Madeleine et à 4 mètres de la nouvelle terrasse, on a mis à découvert une aire de foyer circulaire d'un peu plus d'un mètre de diamètre. Ce foyer reposait directement sur le gravier naturel, il était composé

¹ R. MONTANDON, *Genève, des origines aux invasions barbares*, 1922, p. 29, 9.

de cendres, avec des débris d'os d'animaux, mélangés à de la terre rouge. Malheureusement aucune poterie ne permettait de dater cette installation. Les os étaient cassés et taillés, mélangés à quelques schistes bitumineux et à des débris de serpentines en forme de tranchets. A remarquer qu'aux alentours il n'existait aucune pierre ou caillou important.

Bien que ces fragments de pierre soient atypiques, je crois qu'ils ont été utilisés par l'homme et que ce foyer doit être très ancien, bien antérieur à la Tène (*fig. 1*).

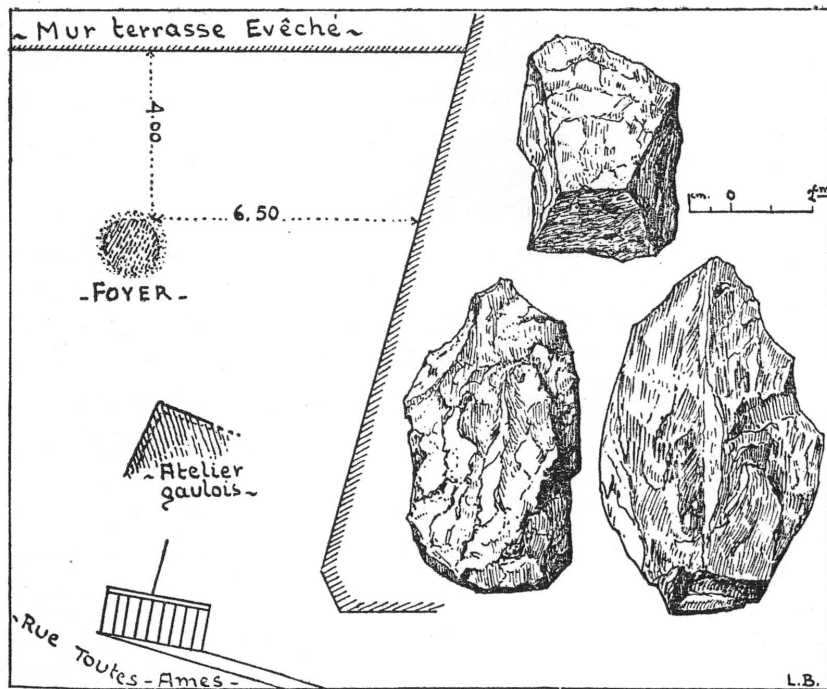


FIG. 1. — Foyer préhistorique, rue Toutes-Ames.

Nous avons déjà reconnu l'année dernière les restes d'un atelier gaulois, plus près du lac et de la voie antique, mais ils étaient dans une couche moins profonde et plus éloignés du sol naturel qui prononce ici une forte déclivité¹. Je donne ici le dessin de quelques-uns de ces schistes et serpentines, sans vouloir me prononcer sur leur date ou leur utilisation, car en dehors des silex il est bien difficile de savoir s'il y a une taille volontaire. En tous cas, nous aurions ici des traces de l'homme bien antérieures à l'époque du fer.

¹ *Genava*, XVIII, p. 34.

EPOQUE GAULOISE.

Voir ci-après notre article concernant les trouvailles à la rue du Soleil-Levant :
De la citadelle gauloise au forum romain.

EPOQUE ROMAINE.

Promenade Saint-Antoine. — On a démoli des anciennes écuries sur la promenade Saint-Antoine, à côté du n° 14, pour construire un hôtel particulier.

Les fouilles n'ont malheureusement pas été profondes. Cependant nous avons reconnu quelques maçonneries antiques dans ce terrain qui faisait partie du quartier romain des Tranchées (*fig. 2*). Un premier mur de 0 m. 60 était accompagné, du côté de l'ouest, par un mur plus petit de 0 m. 30, formant comme une galerie de 2 m. 75 de largeur. Au levant, vers la promenade, se voyaient des restes de sol avec des cendres allant jusqu'au mur d'enceinte du moyen âge.

Tout le terrain était rempli de débris de poteries romaines usuelles auxquelles était mêlé un fragment de vase sigillé avec bandes de feuilles. Il semble qu'on soit sur le bord d'une maison qui donnait sur une galerie, ouvrant sur un jardin en terrasse regardant le midi. Tout ce quartier était couvert d'habitations.

Sous la maison Fabri, voisine (n° 14), construite en

1767, on a découvert une cave avec une lignée d'amphores au nombre de vingt, mais à une profondeur de 7 m. 50, probablement plus près de la rue Etienne Dumont, au flanc de la colline¹. Du côté de la promenade, les écuries avaient leur mur de face fondé sur l'enceinte médiévale, dite de Marcossey. Mais nous savons que déjà au milieu du XII^e siècle les remparts de la ville suivaient ce tracé².

Ce mur, construit avec de gros cailloux de rivière, mesurait 1 m. 40 de largeur, il allait en s'élargissant du côté du lac. Tout auprès s'élevait une tour circulaire, qui n'a disparu qu'en 1746; située sous la terrasse surélevée voisine, ancienne propriété Turrettini-Favre, elle fut construite ou reconstruite en 1415. La nature du

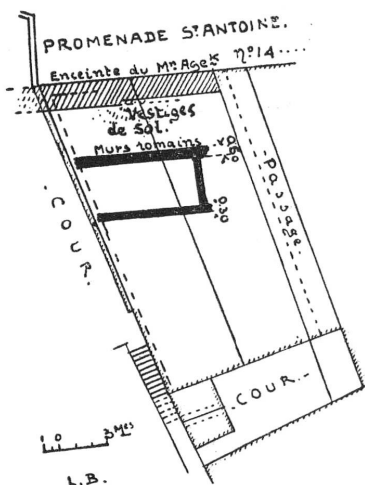


FIG. 2. — Construction romaine, Promenade S^t-Antoine.

¹ L. BLONDEL, *Les Faubourgs de Genève au XV^e siècle*, p. 64, V.

² ID., *Notes d'archéologie genevoise*, 1932, p. 59-60.

mur ne nous a pas permis de voir s'il datait du XII^e ou du XIV^e siècle, car nous n'en avons retrouvé que les assises inférieures.

Pierre sculptée. — A l'occasion de travaux exécutés sur la terrasse n° 14 rue de l'Hôtel-de-Ville, ancien immeuble de la Rive, notre attention a été attirée par deux blocs de roche en partie sculptés (*fig. 3*). Ces matériaux proviennent incontestablement de la porte romaine du Bourg-de-Four, démolie en 1840. M. de la Rive, en reconstruisant son hôtel, avait fait don à l'Etat des pièces les plus intéressantes, mais nous savions par Blavignac qu'il en avait conservé quelques-unes, entre autres une sculpture avec un griffon, qu'il aurait transportée dans sa propriété de Presinge. Ces sculptures, cachées derrière des buissons, passaient pour avoir disparu.

Le musée possède une inscription funéraire dédiée à la famille des *Flavii* (n° 40), portant l'arrière-train d'un griffon. Le n° 172 de la série épigraphique, trouvé à la place Longemalle, a le même décor. On voyait jadis d'autres monuments, présentant cette figure, dans le socle de la chapelle des Macchabées et dans le mur de la maison Claparède¹. Nous avons sans doute ici celui de la maison Claparède, englobée dans l'immeuble de la Rive en 1840 et qui avait disparu. La sculpture de la chapelle des Macchabées a été recouverte par le nouveau portique de Saint-Pierre. Malheureusement ce relief est très effacé, c'est avec peine qu'on retrouve le contour de ce griffon qui devait faire partie d'un monument funéraire. Bien qu'on ait voulu y voir un monument burgonde, il est romain, mais de basse époque. Cette légende burgonde du palais de Gondebaud, due à l'inscription de ce roi encastrée dans la porte du Bourg-de-Four, a été accréditée par Senebier; elle ne repose, nous l'avons montré ailleurs, sur aucune preuve². Nous n'avons donné que le croquis de cette sculpture, l'autre bloc, avec un fragment de volute, est si abîmé qu'il n'est plus possible d'en reproduire le dessin.

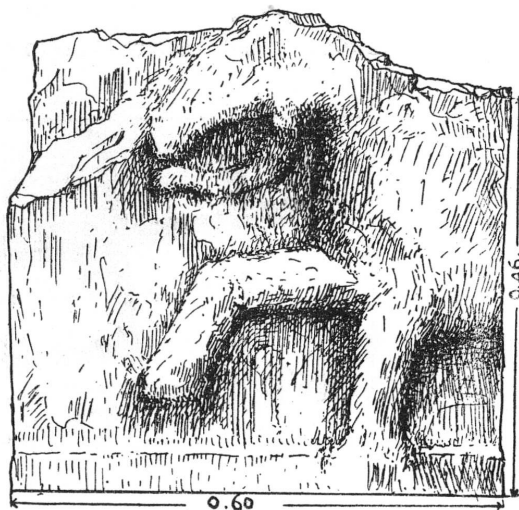


FIG. 3. — Pierre sculptée d'époque romaine.

¹ W. DEONNA, *Pierres sculptées de la Vieille Genève*, 1929, p. 67-68. Maison Claparède, ancien n° 74, rue de l'Hôtel-de-Ville.

² *Genava*, XVIII, p. 86.

Rue du Soleil-Levant-Taconnerie. — Voir notre mémoire ci-après : *De la citadelle gauloise au forum romain.*

Rue Toutes-Ames, magasin d'amphores. — Nous avons décrit l'année dernière ce magasin qui était construit en dessous de la terrasse de l'Evêché¹. La suite des fouilles exécutées cette année nous a permis de compléter et de rectifier le plan de cet édifice dont nous donnons ici le relevé complet (fig. 4). Cet entrepôt se composait d'une cour principale, qui n'était fermée au levant et du côté du lac que par un mur. Le magasin était établi contre la colline, avec des divisions ou cases contenant encore

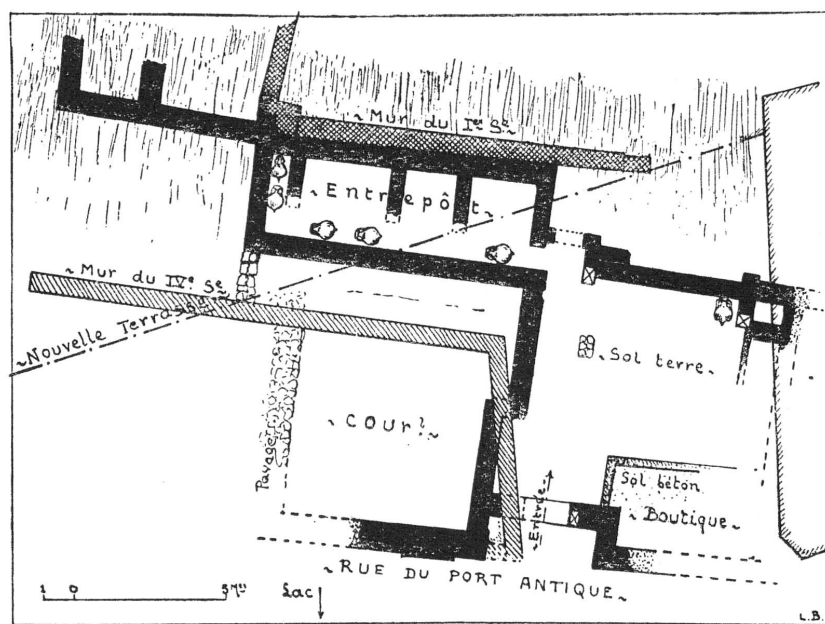


FIG. 4. — Magasin romain d'amphores, rue Toutes-Ames.

plusieurs amphores vinaïres en place. Le mur de soutènement, du côté de la colline, datait de deux époques différentes. Un premier mur de terrasse du I^{er} siècle avait été doublé par un deuxième mur, joint aux maçonneries des jardins supérieurs, dans le courant du II^e ou III^e siècle. Cette dernière réfection était reconnaissable, car une des assises était pourvue d'un double cordon de briques. Le tout, dans la suite, fut englobé dans la fortification de basse époque impériale.

A l'ouest de la cour, ce magasin donnait sur un corps de bâtiment s'étendant jusqu'à la rue, où s'ouvrait la porte principale. Dans ce bâtiment, on voyait aussi contre la colline la suite du dépôt d'amphores avec deux vases encore en place. Par

¹ *Genava*, XVIII, p. 35 sq.

contre, la partie touchant la rue était pourvue d'un sol bétonné et devait servir de bureau ou de boutique de vente. On y a retrouvé aussi beaucoup de poterie décorée des I^{er} et II^e siècles. Il faut croire qu'il y avait non seulement un commerce de vins, mais encore de vases à boire et de cratères. Les autres parties de la construction n'avaient qu'un sol en terre battue. Il semble que le corps de bâtiment touchant au magasin de vente était supporté par une colonne dont on a retrouvé l'assise vers le centre de la pièce. L'ensemble de ces constructions commerciales étaient à front de la rue antique, longeant le port, et ne devait avoir qu'un rez-de-chaussée. Le dépôt contre la colline était très bas, recouvert d'un toit de tuiles, à un seul pan incliné, du côté de la cour. La rue antique était à deux niveaux : un premier passage de deux mètres de large, sorte de trottoir surélevé et maintenu par un petit mur de soutènement, parallèle au bâtiment, conduisait à la rue actuelle de la Fontaine, menant au Bourg-de-Four, alors que la voie principale, plus basse, menait soit au port par une rampe que nous avons retrouvée derrière la Madeleine, soit à la voie parallèle au rivage (rue de la Madeleine, Traversière, Rôtisserie). Cet entrepôt était situé presque en face du temple de Maia ¹.

Cette entreprise devait sans doute faire venir ses vins de fort loin, du Midi de la France, d'Italie, de Grèce, peut-être d'Espagne. A côté du commerce en gros, il y avait un débit au détail. Probablement qu'une partie des vins était réexpédiée par voie d'eau vers les ports du Léman, sur Nyon, *Lousonna* et l'Helvétie.

Tout cet ensemble fut détruit au III^e siècle pendant les invasions. Au moment de la construction des fortifications à la fin du IV^e siècle, on a volontairement fait disparaître les dernières substructions pour établir un glacis devant les murs. Ceci explique pourquoi des pans de murs entiers ont été basculés par-dessus le magasin, circonstance qui a permis la conservation des bases et de quelques amphores. Les maisons du moyen âge, sans caves, ont été établies par-dessus ces fondations éboulées. Peu avant la construction des dernières fortifications, on a élevé un mur de terrasse parallèle à la ligne de l'ancien magasin, qui fait retour contre la rue. Ce mur bas n'est en rien lié aux maçonneries précédentes ; il semble qu'après les invasions on ait voulu rétablir un entrepôt qui n'a été qu'éphémère et qui disparut après le IV^e siècle ; il est en tous cas antérieur aux dernières fortifications.

Cet entrepôt et les nombreuses caves trouvées à Genève prouvent l'importance de ce commerce des vins, notre ville était une place d'échange et de transit pour le reste de l'Helvétie. La découverte d'entrepôts semblables à *Lousonna* montre combien le commerce par voie d'eau était important, grâce à la corporation des bateliers du Léman et du Haut-Rhône.

¹ *Genava*, IV, p. 68 sq.

Villa de La Grange. — Cet été on a mis en culture le pré qui recouvre les ruines de la villa de La Grange à Frontenex. Le tracteur a profondément labouré la partie qui se trouvait derrière les bains de cette villa. Des murs ont été bouleversés et un canal fait de grandes tuiles, se dirigeant vers la route de Vandœuvres, a été mis à découvert. Parmi ces débris, j'ai recueilli une plaque de calcaire poli, présentant un décor d'acanthé. Ayant été avisé trop tard de ces travaux, je n'ai pu relever cette partie des constructions que je n'avais pas entièrement fouillée en 1919¹. Il est possible que dans la suite nous puissions refaire des sondages pour compléter le plan de ce vaste ensemble de constructions.

Château Banquet, route romaine. — On corrige le tracé de la route de Lausanne devant le château Banquet, qui est reportée à l'alignement des dépendances. Nous avons déjà étudié le parcours de la voie antique de Genève à Nyon². Dans sa première partie, entre Cornavin et Sécheron, elle avait un alignement presque rectiligne, puis, peu après l'emplacement du château Banquet, elle passait à gué le petit ruisseau qui vient de la source de Mesmes, pour aboutir au parc Mon-Repos. Le tracé de la route n'a été modifié qu'au cours du XVIII^e siècle, car les plans de 1712 indiquent encore la chaussée passant contre le château. Peu à peu, elle a été détournée du côté du Jura. Les travaux ont en effet montré des sols de route anciens et dans la partie qui touche au ravin du petit ruisseau une surface pavée. Nous savons que la plupart des voies antiques de notre région n'étaient construites que par empierrements superposés et que seuls les gués et les terrains humides étaient revêtus de pavages³. Nous avons ici le début du gué traversant le ruisseau de Mon-Repos.

EPOQUE DES INVASIONS.

Bourg-de-Four, sépulture. — En établissant un nouveau câble électrique, entre le transformateur du Bourg-de-Four et celui des Casemates, en face de Saint-Antoine, les ouvriers ont découvert sur la place du Bourg-de-Four un squelette assez bien conservé. Il se trouvait à 4 m. 50, face à l'angle de la maison (n^o 5) sur la rue des Chaudronniers, dans le prolongement de l'alignement de cette maison sur cette rue. Il n'y avait point de mobilier funéraire, le squelette en terre libre était orienté est-ouest, tête à l'ouest. Déjà tout auprès, mais dans l'axe de la rue des Chaudronniers, une découverte semblable avait été faite en 1929. Dix sépultures complètes ont jusqu'ici été reconnues sous le Bourg-de-Four, sans compter d'autres squelettes

¹ *Indicateur antiquités suisses*, t. XXIV, p. 72 sq.

² *Genava*, XV, p. 64 sq.

³ Pour un de ces gués cf. *Genava*, XVI, p. 120 sq.

fragmentaires. Elles offrent toutes le même caractère, point de mobilier, orientation semblable (est-ouest) point de trace de tombe, peu de profondeur sous le sol. Nous avons supposé que ce cimetière très espacé datait d'une époque de guerre, encore romaine, probablement de la fin du III^e siècle, pendant la période des invasions alémannes¹. La ville étant constamment assiégée et le pays étant peu sûr, les habitants de la cité ont été mis dans l'obligation d'enterrer leurs morts tout près du centre de la ville, parmi les ruines des maisons. Nous avons des cimetières romains très tardifs, mais qui n'offrent pas les mêmes caractères de pauvreté et qui possèdent un mobilier funéraire, par exemple à la rue du Vieux-Collège, à la Vallée et près du Collège². A ce moment, la tranquillité était revenue, il était de nouveau possible de procéder à des inhumations régulières.

MOYEN AGE.

Maison de la Colonne, Grand'Rue. — L'existence d'une colonne m'a été indiquée par M. W. Plojoux qui l'avait remarquée dans la cave du n^o 38 de la Grand'Rue. Avec la collaboration de M. Pierre Bouffard, qui a fait les relevés, j'ai en effet constaté que tout cet immeuble reposait sur une colonne circulaire, ornée d'un beau chapiteau de tradition romane, de la fin du XII^e ou début du XIII^e siècle (*fig. 5*).

Au centre de la cave qui fait face à la Grand'Rue, ce pilier supporte une grosse poutre, reposant sur les deux faces extérieures de la cave au moyen de corbeaux en pierre. Les substructions de la cave sont très anciennes et n'ont pas été remaniées au moment de la reconstruction de l'immeuble au XVIII^e siècle. Au-dessus du chapiteau, un reste de maçonnerie indique que, primitivement, la colonne devait supporter des arcs qui ont été supprimés et remplacés par un sommier en bois. La décoration du chapiteau est simple, une sorte de fleuron orne les quatre faces entre les feuilles d'angle en volute. On a malheureusement cassé les extrémités des feuilles. La base cubique est sans aucune moulure.

Par une coïncidence curieuse ce groupe de maisons aux XIII^e et XIV^e siècles s'appelait « de la Colonne », de même que la rue était dénommée « rue de la Colonne », plus tard « rue de la Boulangerie ». La maison C (*fig. 5*), partie du n^o 40, contenait un four à pain appelé en 1265 « four de Saint-Germain », puis « four de la Colonne », en 1270, « four de Saint-Aspre » (à Perret de Saint-Aspre), en 1351, plus tard, « four de Saint-Victor » (1476)³. En effet, au début, les Saint-Germain avaient les droits

¹ *Genava*, VII, p. 39; XII, p. 54; XIV, p. 63.

² *Ibid.*, X, p. 73 sq.

³ Tous les actes originaux sont aux Archives d'Etat de Genève: Saint-Pierre, Chapelle des Innocents, n^o I, f^o 9, n^{os} 206, 207. *Mémoires Soc. Hist. Genève*, t. VIII, p. 342; t. XIV, p. 76.

de paneterie et de porterie pour le chapitre cathédral, et ceux-ci passèrent aux Saint-Aspre. La fondation des chapelles Sainte-Croix et Notre-Dame, ainsi que Saint-Maurice à Saint-Victor, avaient des droits partagés avec le Vidomnat sur ce

four¹. Pierre de Saint-Germain acquit en 1270 et 1272, d'un nommé Franquey au bénéfice de la chapelle des Innocents à Saint-Pierre, les immeubles qui faisaient face à la rue venant de l'église Saint-Germain (rue des Granges) (fig. 5, B). La partie de la maison n° 40, à côté du four sur la Grand'Rue, fit aussi partie des biens de la chapelle des Innocents, ceci après diverses donations, principalement celle de don Robert de Saint-Germain en 1351².

Cette maison B était la maison familiale des Saint-Germain et dite « de la Colonne ». Il est plus difficile de retrouver les propriétaires du n° 38 (fig. 5, A). C'est probablement celle qui est hypothéquée au profit du chapitre par Aimon de Saint-Germain en 1329³. Jusqu'au XVIII^e siècle, toute la maison A, avec son aile postérieure du côté de l'église, resta un franc-alleu⁴. Par un acte de la maison voisine (n° 36), appartenant à Nicolas de Saint-Jeoire chevalier, et

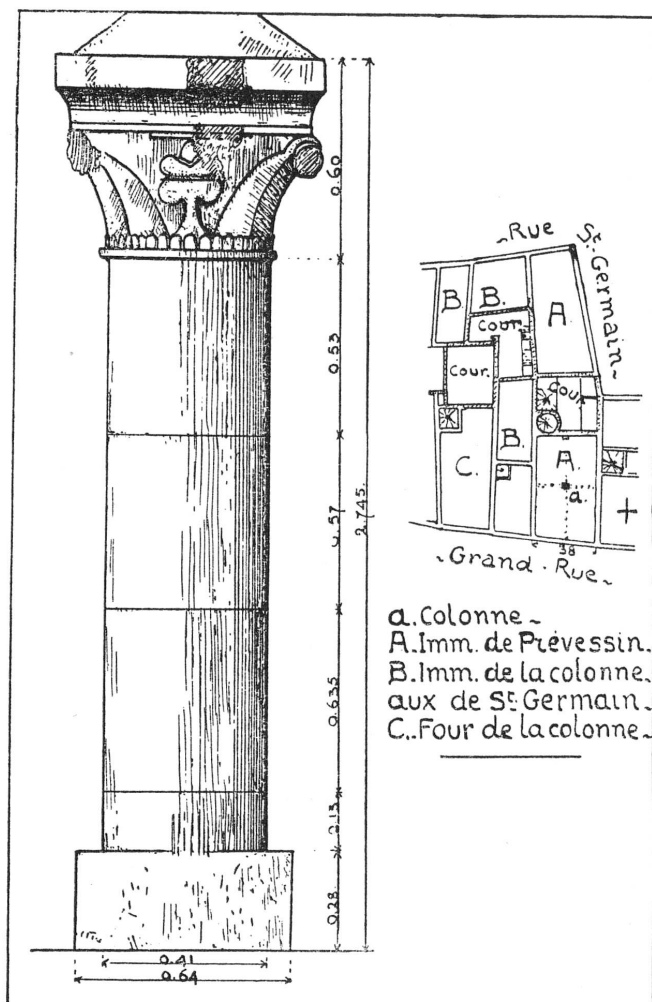


FIG. 5. — Colonne, 38 Grand'Rue.

relevant du fief de chapitre, nous apprenons qu'en 1325 le n° 38 appartenait encore à Pierre de Saint-Germain⁵. Donc tout ce mas était la propriété des Saint-Germain

¹ Evêché Extr. 30 primo, f° 153. Confignon I bis, f° 50. Evêché Gr. 5 rouge, f° 417, 418 v°.

² Voir ci-dessus: Chapelle des Innocents n° I et aussi *ibid.*, nos 208, 295.

³ Chapitre, Inventaire I, f° 24 v° et R. 181.

⁴ Evêché Gr. 5 rouge, f° 425, 430.

⁵ Chapitre Inventaire I, f° 9.

(fig. 5, A, B, C). En 1351, la maison A était entre les mains de Wullierma de Prevessin, pour passer à Henri de Balmes, qui teste en 1365, et à ses hoirs en 1374, puis à Girard et Henri de Balmes en 1393. Par Nicolette de Nex, femme de Girard de Balmes, elle entre dans la famille de No. Alexie de Pitignier, veuve de Pierre de Nex. Un temps elle a dû appartenir aux Bourdigny, puis à la famille noble Chevallier, entre autres en 1447 à Pierre Chevallier, doyen d'Alby. Les Chevallier conservent cet immeuble jusqu'au XVI^e siècle (François Chevallier en 1539) ¹.

Nous ne pouvons énumérer tous les propriétaires suivants, entre autres les Candello, Plantier, puis Madeleine Trembley, veuve de Gabriel Grosjean, qui déclare en 1702 que cet immeuble est de franc-alleu et accepte une réduction de fief au profit de la Seigneurie de Genève ². La partie postérieure, sur Saint-Germain, avait passé aux Plantier et Martine. En 1764, Daniel Grosjean vend la maison sur la Grand'Rue à J.-A. Naville, qui a dû entièrement reconstruire l'immeuble, sauf les caves ³. La maison des Martine, par derrière, est achetée par la famille Saladin qui la fait reconstruire. Daniel Naville, en 1782, vend sa propriété à J. Marc Galland. Mentionnons encore les derniers propriétaires: Louis Decrey en 1818, le curé Vuarin, auquel elle avait été rétrocédée, enfin le baron Grenus dès le 25 février 1836 ⁴.

L'intérêt de cette colonne provient de ce que, comme à la maison Tavel au Puits-Saint-Pierre, ou bien à celle des Tardi à la rue de la Confédération ⁵, on peut constater que les demeures des nobles bourgeois des XII^e et XIII^e siècles étaient pourvues de caves voûtées, solidement établies, ornées de colonnes. C'est un type de plan quadrangulaire adapté à des édifices seigneuriaux ⁶. Quelques-uns, comme les maisons de Saint-Aspre, Tavel, Saint-Jeoire, Lombard, étaient aussi fortifiés et pourvus de tours. La maison patrimoniale des Saint-Germain ne semble pas avoir été pourvue de défenses, mais il est possible que sur cour, outre la tourelle d'escalier, il y ait eu par derrière des éléments de fortification. La grange qui en dépendait était peut-être entourée de murailles. Ces caves pouvaient être utilisées comme magasin ou même comme refuge en temps de guerre, les rivalités et les luttes étant fréquentes pendant toute cette période médiévale. Il faut donc distinguer les maisons nobles à plan quadrangulaire des simples maisons bourgeoises à plan allongé et étroit.

¹ Evêché Extr. 30 primo, f^{os} 425, 430; Chapitre, Gr. 17, n^o 643; Gr. 18, f^o 14 v^o (confins) et f^{os} 56 v^o, 93. Gr. 31, f^o 223 (confins), etc.

² Evêché Gr. 5 rouge, f^{os} 421, 423, 425, 430; Gr. 15, f^o 533. Maison de ville, Gr. 20, f^o 104. Abergements Gr. I, f^o 297.

³ Registre des subhastations de 1764.

⁴ Registre des subhastations de 1782. J. Marc Demôle, not., vol. 294, 31, et Recensements.

⁵ L. BLONDEL, *Notes d'archéologie*, p. 9.

⁶ Voir sur cette question: *Genava*, XIII, p. 56.

Galiffe apparente les Saint-Germain à la famille noble du Bugey¹, mais rien n'est moins certain que cette origine, car Guillaume, tige de la famille genevoise, mort avant 1264, ne peut être Guillaume, fils d'un Humbert vivant encore entre 1290 et 1320 dans le Bugey. Il est possible que l'évêque Martin de Saint-Germain soit de la famille noble du Bugey, mais rien ne le prouve. Sans doute, cette famille tenait un haut rang dans notre cité et possédait en propre beaucoup de propriétés; il est curieux de constater que leur maison patrimoniale, celle de la Colonne, était située exactement derrière l'église de Saint-Germain. Ne faut-il pas faire un rapprochement entre cette position de leur propriété et leur dénomination? Une autre famille genevoise importante du XII^e siècle s'appelait « de la Porte », car leur maison touchait à la porte d'Yvoire.

Le nom de la colonne ne peut provenir du monument retrouvé, mais très certainement d'une colonne ou fragment d'architecture antique qui existait dans ce quartier. Il faut se représenter qu'au XIII^e siècle des vestiges d'édifices romains devaient subsister dans la ville. Nous en avons la preuve dans un passage manuscrit, probablement de Michel Roset: « On a aussi par cy devant trouvés des vestiges d'ung autre chasteau près du temple de Saint-Germain comme grandz cartiers et pilliers... »². Il distingue ces trouvailles de celles des portes du Bourg-de-Four et de la Tour-de-Boël, aussi mentionnées par Bonivard.

Bastion de Cornavin, clefs de voûte armoriées. — Au mois de mai, en construisant un caveau contre la façade nord de l'église Notre-Dame, les fouilles ont mis à découvert un très gros mur de fortification. Ce mur épais de 3 m. 75 était construit à l'extérieur avec de grandes roches et à l'intérieur avec des boulets noyés dans un mortier abondant et dur. Le mur a été doublé à l'intérieur après coup. Mélangés à ces boulets, il y avait des pièces réemployées, parmi lesquelles des débris de sculptures en molasse. On a dégagé quatre clefs de voûte et plusieurs fragments d'arcs. Deux de ces clefs de voûte sont semblables et portent un dauphin encore rehaussé de peinture, la troisième porte une rosace, et la quatrième, très abîmée, quatre motifs de têtes sculptées entourant une croix, prolongement des nervures de la voûte.

Ce bastion est celui de Cornavin, construit en 1546, remanié et renforcé en 1645. Nous savons que les roches sont romaines, et qu'elles ont été arrachées aux piles du pont antique sur le Rhône³. Par contre, les motifs sculpturaux proviennent de démolitions et plus spécialement du couvent de Rive. Dans les comptes des fortifications nous lisons à la date du 25 juillet 1546: « Pour abattre des cartys à Ryve pour fere la derryre pointe du beloard de St. Gervez » et auparavant: « A Monet du Cetour

¹ GALIFFE, *Notices généalogiques*, t. II, 1^{re} éd., p. 99, et 2^{me} éd., p. 127.

² Ms. hist. 30, p. 79.

³ Reg. du Conseil, 1546, f^o 47 v^o. L. BLONDEL, *Notes d'archéologie*, p. 102 sq.

pour abatre à Rivaz des cartys pour fere la cannyre du pety ron d'Esges-verdes »¹. Les démolitions du couvent de Rive ont donc fourni des matériaux soit au bastion de Saint-Gervais (Cornavin), soit au Mirond sous la Treille, dit d'Aigues-Vertes. Ce fait nous explique la présence de ces sculptures dans les maçonneries.

La clef de voûte avec les quatre motifs est analogue à celles qui ont été retrouvées aux alentours du couvent et dans les murs près de la tour Maîtresse². Les clefs de voûte avec les dauphins rappellent les armoiries des dauphins d'Auvergne (*fig. 6*). En 1351, Mahaut d'Auvergne, dite de Boulogne, veuve d'Amédée III de Genève, fonde une chapelle de Notre-Dame dans le couvent de Rive. Son cœur devait être conservé dans cette chapelle dans le tombeau d'Agnès de Châlons, comtesse de Genève, sa belle-mère. Elle fait encore de son vivant diverses libéralités à ce couvent, son testament ne date que de 1396. Ce fait explique qu'on ait retrouvé déjà plusieurs clefs de voûte aux armes de Boulogne et Genève. En 1935 nous avons noté que ces décorations provenaient du petit cloître du couvent et non de la chapelle, mais elles portaient les armoiries de Boulogne, avec le gonfanon, et non des dauphins³.

Ici nous avons les dauphins d'Auvergne semblables à ceux du Viennois, soit: d'or au dauphin d'azur, allumé, langué, crêté, barbelé, oreillé, loré et peautré de gueules, posé en pal. Pour compliquer le problème, les d'Auvergne ont aussi porté: d'or au gonfanon de gueules, frangé de sinople, qui rappelle l'alliance de Boulogne⁴.

La peinture encore adhérente à la sculpture ne laisse aucun doute sur ces armoiries. Il est possible que nous ayons ici les restes de la chapelle de Notre-Dame dans le couvent de Rive, alors qu'en 1935 nous n'avions recueilli que la décoration du cloître due aux largesses de la même comtesse. Mais il se peut aussi qu'il y ait eu dans le cloître alternance entre les clefs de voûte, les unes portant le gonfanon de Boulogne, les autres le dauphin d'Auvergne, d'autres encore le motif à quatre têtes. Ces pièces ont été transportées au Musée.

Carouge, cimetièrre. — On a élevé cet automne un grand silo attenant aux minoteries de Carouge. En creusant les fondations de cette tour les ouvriers ont



FIG. 6. — Clef de voûte sculptée.

¹ Comptes Milit. M. I, f^o 47.

² W. DEONNA, *Pierres sculptées*, n^{os} 310, 658.

³ L. BLONDEL, *Notes d'archéologie*, p. 131; *Genava*, XIV, p. 46.

⁴ *Archives héraldiques suisses*, 1897, I, p. 32.

mis à découvert plusieurs squelettes. L'emplacement de ce cimetière est bien connu, il se trouve derrière l'ancienne léproserie ¹. Au XVIII^e siècle on le réserva pour enterrer les protestants de Carouge. Les squelettes étaient sur deux rangées superposées; celle du bas, plus ancienne, était remplie de chaux, comme si on avait voulu calciner les corps plus rapidement. Nous croyons expliquer cet usage par le fait que les inhumations profondes sont celles des lépreux, dont on craignait la contagion, alors que les squelettes supérieurs sont ceux du cimetière plus récent du XVIII^e siècle. On sait que la maladière ou léproserie existait déjà en 1247.

Rue du Soleil-Levant et Taconnerie, n^o 8. — Cette maison démolie cette année n'offrait pas grand intérêt au point de vue architectural. Seul l'escalier à vis, englobé dans les murs de la façade, montrait une construction en molasses appareillées, très soignée. Cet escalier réunissait deux parcelles de maisons appartenant au même propriétaire dès la fin du XIV^e siècle, il datait du XVI^e siècle. On a retrouvé dans les maçonneries de la façade des linteaux et des dessins de fenêtres en accolade provenant de la maison antérieure à la Renaissance. Sous les plafonds sont apparues des poutres avec moulures simples et des peintures (noires et blanches) décoratives, qui ornaient les champs entre les poutres. Ces peintures, grâce à des couvre-joints, formaient des panneaux carrés. Les caves étaient beaucoup plus anciennes. Pour tout ce qui concerne les trouvailles archéologiques faites sous cet immeuble, nous renvoyons à notre article: *De la citadelle gauloise au forum romain.*

DU XVI^e SIÈCLE A NOS JOURS.

Bastion de Saint-Antoine. — En creusant pour poser les câbles électriques entre le Bourg-de-Four et les Casemates, on a coupé sur la promenade de Saint-Antoine deux murs de fortification, l'un de 0 m. 90, l'autre de 2 mètres, distants l'un de l'autre de 2 m. 70. Ils se trouvaient presque parallèles au mur de terrasse au-dessus de la rue Théodore de Bèze (à 2 m. 30 de l'extrémité de ce mur). Ces murs doivent appartenir au bastion de 1560. Nous montrerons une autre fois l'implantation de ce bastion qui, de même que son prédécesseur dit « le Motet » de 1529, est faussement dessiné sur le plan synoptique de Galiffe ².

Pélisserie, 5, 7, 9. — La Ville a fait démolir ces immeubles à la Pélisserie. Le n^o 5 avait été complètement reconstruit au XVIII^e siècle. Le n^o 7 possédait encore, sur deux étages, des fenêtres à meneaux sans accolades, du XVI^e siècle, et une porte

¹ L. BLONDEL, *Les Faubourgs*, p. 61; *Genava*, XVIII, p. 62.

² J.-B.-G. GALIFFE, *Genève historique et archéologique*, t. I, p. 401.

cintrée donnant sur une allée. Seul le n° 9 avait trois étages avec des fenêtres à meneaux de la Renaissance avec moulures simples et une porte d'entrée cintrée. Les démolitions n'ont apporté aucun élément intéressant. Soit au 7, soit au 9, les étages supérieurs rajoutés étaient de date très postérieure.

Entre le n° 5 et la salle de l'Alhambra on a abaissé le niveau du passage et traversé une couche de terre noire avec des débris de tuiles et poteries romaines. Quand on fouillera sous ces immeubles, on trouvera certainement des substructions antiques.

Les Délices. — On a entrepris cette année la restauration complète de la maison de Voltaire. La Ville a l'intention de reconstituer les jardins autour de cette demeure et du théâtre. M. Guyonnet, architecte, a été chargé de ces travaux.

DIVERS.

Le culte des sources, fontaine de Mesmes et Fontaines saintes. — A plusieurs reprises, en faisant des travaux sur la route de Fernex, on a retrouvé sous le trottoir des restes de canalisation, provenant de l'aqueduc conduisant les eaux de la fontaine de Mesmes en ville. Pour Saint-Gervais, c'était la seule eau de source un peu rapprochée.

Les débuts de la source se trouvent dans la région de Montbrillant et la campagne des Artichauts, mais la fontaine était située sur un petit chemin qui partant de la route de Fernex conduisait à la route de Lausanne. On le dénommait la voie de Mesmes ou la « vi creuse ». Au moment de la construction de la gare, on remplaça ce chemin, dont le début existe encore vers la route de Fernex, par la nouvelle Voie-Creuse. Elle formait limite entre la ville et l'ancienne commune du Petit-Saconnex au XIX^e siècle. Les plans du XVIII^e siècle indiquent exactement la fontaine sur un chemin de devestiture branché à l'est sur la Voie-Creuse, à 35 mètres environ, en dessous de la route de Fernex. Le relevé de Deharsu de 1712 indique le bassin; d'après un autre plan annexé à un factum, on voit qu'on accédait à ce bassin par quatre marches, et que le bassin n'était pas couvert. Le trop-plein de cette source se déversait dans un ruisseau qui, passant à l'est du Château-Banquet, se déversait dans le lac à Mon-Repos (*fig. 7*). Ces eaux provoquèrent de nombreuses contestations, car non seulement la Ville, mais aussi les propriétaires voisins, surtout ceux du Château-Banquet, les captaient au moyen de canalisations. Nous savons que déjà en 1562 la fontaine de Coutance, dont on reparle en 1580, s'alimentait à cette source. Cette localité de Mesmes s'appelait aussi Maynes au moyen âge. On rencontre les dénominations: Meynes, Maynes, Mesmes, Meignier, Mex, au territoire de Brouz vers Maynes en 1433. Plusieurs de ces prés, aux alentours, appartenaient à l'hôpital du

Pont du Rhône en 1309 (Maynes) ¹. La fontaine elle-même est citée pour la première fois en 1436 (fontaine de Meynes) ². L'emplacement appartenait au XVI^e siècle à Michel Sept, condamné en 1555, puis à Antoine Meunier dès 1559, pour parvenir aux Roset et aux Banquet ³. En 1562 Amblard Corne se plaint au Conseil qu'un charretier ait abattu une muraille « sur la fontaine de Mesme » ⁴. Après un procès qui mit aux prises la veuve d'Etienne Banquet avec la baronne de Donop, qui avait tari la fontaine en captant les eaux dans le pré voisin, la veuve Roset explique qu'elle a fait des travaux pour retrouver la source et mis à découvert un très ancien aqueduc fait de serpentines et un précédent bassin, plus bas que l'actuel. Ceci se passait en 1754, toutes ces tractations sont énumérées et envoyées au Conseil dans un factum ou

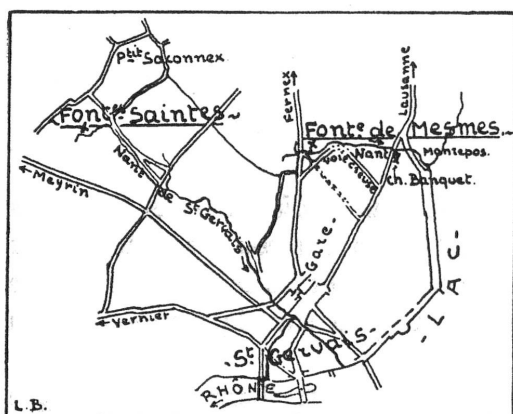


FIG. 7. — Fontaine de Mesmes et Fontaines Saintes.

supplique imprimée, auquel est adjoint un plan gravé. Pour trancher le litige, la République, le 1^{er} octobre 1756, crée une concession, dont trois parts sont réservées à la Seigneurie et deux aux Banquet, on établit un réservoir de distribution sur la route et la fontaine disparaît ⁵.

Cette fontaine devait être très ancienne, preuve en soient les curieuses coutumes dont elle était l'objet. Dans une lettre de Jean Jallabert au président de Brosse de 1759, récemment publiée, on lit le passage suivant: « On jettoit à la fontaine de Mesme, vis-à-vis de Montbril-

lant, ancienne campagne de Mr. de Goffecourt, une pièce de monnoye pour se guérir de la fièvre et l'on voit des restes assez évidents du culte des pierres dans les anciens statuts de l'église de Genève où l'on ordonne aux curés d'être sévères *adversus lapidarios*, et de ne point souffrir de *lapidaria*, ce qui est conforme à divers canons de conciles... » ⁶. L'usage de jeter des pièces de monnaie dans les sources est en effet un acte superstitieux fréquent qui remonte à l'antiquité et nous connaissons beaucoup de fontaines, soit en Italie (fontaine de Trevi), soit en France, où cette pratique a subsisté.

Il serait intéressant de rechercher s'il n'en était pas ainsi au lieu dit « En Fontaines saintes », sources du nant de Saint-Gervais ou de Cornavin. Ces sources

¹ *Regeste genevois*, n° 1649. Déjà une citation en 1303, Evêché R. 7, « En Maynes ».

² Saint-Gervais, chapelle Saint-Nicolas, R. I.

³ Voir le dossier du procès et *factum*: Papiers de la famille Roset-Banquet, Château Banquet.

⁴ Registre du Conseil de 1562, f° 137.

⁵ Registre du Conseil de 1756 et plan volant, Portef. Travaux B. 8, Cartes et conduits de fontaines de Cornavin.

⁶ YVONNE BÉZARD, *Le président de Brosses et ses amis de Genève*, 1939, p. 211.

jaillissaient dans le domaine de la Forêt sous les crêts du Petit-Saconnex et sont déjà citées en 1286 (*in territorio de fonte dicto Seyntes*)¹. Ces eaux naissent dans le bas de la campagne du Bouchet (propriété Prevost-Lullin), elles longeaient un très vieux chemin de Saconnex à Châtelaine par la Forêt, maintenant le chemin de la Forêt en dessous de la propriété Bouvier, pour descendre le long du chemin du Grand-Pré et Schaub, lieu dit « au camp de Cyers »², plus tard « Fiez », et se déverser dans le nant des Crottes ou de Cornavin, encore visible à l'ouest de Beaulieu (*fig. 7*). Le chemin longeant la propriété Trembley s'appelait la « vi des morts », on y a trouvé des sépultures d'époque indéterminée, probablement barbares; enfin, le lieu dit « Marterey », plus près du Petit-Saconnex, rappelle un cimetière antique. Une pierre dite « dou Marterey » est aussi citée en 1342 près de la Forêt, mais je n'ai pas encore déterminé son emplacement³. Tous ces faits pourraient attester qu'il existait dans cette région une localité révéree dès l'antiquité: source, cimetière, pierre, au centre ou près d'une forêt.

Etant donné la rareté des sources dans notre région, il est compréhensible que plusieurs d'entre elles devaient être l'objet d'un culte, et ceci déjà avant l'époque romaine. On trouverait sans doute une origine semblable à la source que nous avons déjà signalée dans la propriété Dusendschön à Chambésy, qui, sortant d'un bassin naturel, donne naissance au nant des Châtaigniers, affluent du Vengeron⁴. Jusqu'au XVII^e siècle, nant et source s'appelaient « du Dex », « *nantum* dou Dex » en 1495, 1501, 1670. Dex est la même racine que Dee, Diex, Dix, Duis, Dives, Divonne, de *dea*, *deva*, *dia*, *diva*, du latin *divus*, proprement la nymphe, la déesse de la source, la source divinisée. A Ecogia, la fontaine est aussi à l'origine d'un aqueduc antique pour Versoix⁵. C'est par l'examen attentif des anciens lieux-dits, des traditions, des légendes et aussi grâce aux fouilles archéologiques, qu'on pourra un jour mieux connaître l'emplacement de ces lieux de culte attachés aux éléments naturels, comme les sources, les arbres et les pierres.

¹ Satigny, R. 31.

² Evêché Gr. 5, f^o 7 v^o; Gr. 6, f^o 152 v^o.

³ Evêché R. 23. Pour ce cimetière encore marqué sur le plan Deharsu: Banlieue de Cornavin 2, de 1712, f^o 55, et B. REBER, *Recherches archéologiques à Genève et environs*, 1901, p. 49.

⁴ *Genava*, V, p. 244.

⁵ *Ibid.*, III, p. 46.

